



NOTE DE SERVICE PERMANENTE

NSP12-2022

Fiche de Poste Adjoint Technique entretien Ecole

L'agent pourra être appelé à assurer le remplacement d'un de ses collègues agent de la commune.

Le poste consiste à assurer le ménage des écoles et faire l'accueil le matin en période scolaire

Tâches à réaliser :

- a) 08H35 à 08h45 le matin avant la rentrée en classe, sécurisation du passage piétons et accompagnements des élèves du Bus à la cour d'école.
- b) Nettoyage des écoles le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h00 à 19h00 (2 heures).
- c) Participation au grand ménage d'été si nécessaire en heures complémentaires

Toute absence devra être motivée et portée à la connaissance du Maire au minimum 5 jours ouvrables avant, ce dernier sera seul habilité à accorder ou non cette absence.

En cas de toutes autres impossibilités, prévenir le coordonnateur des travaux, l'adjoint en charge des services techniques et le Maire, dans les meilleurs délais.

La note de service du 1 septembre 2020, portant sur le même sujet est rapportée.

Fait à AUSSAC-VADALLE, le 26 août 2022

Le Maire,
Gérard LIOT

